

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

A la demande de la société des Mines de Saint-Elie (SMSE), une enquête publique d'un mois, relative à la demande d'autorisation de prolongation de concession pour or et substances connexes dites historiques de la concession minière n° 01/80 dite de « Saint-Elie », pour les 25 années à venir conformément à l'article L.113-1 du code minier (nouveau), est ouverte du **1^{er} septembre 2017 au 02 octobre 2017 inclus, sur le territoire des communes de Mana et de Saint-Elie.**

Société des Mines de Saint-Elie (SMSE), représentée par Mme Carol OSTORERO, carrefour du Larivot – 97351 Matoury – Correspondant : M. Alexandre CAILLEAU - coordonnées 05 94 29 80 01.

Le service instructeur DEAL : Risques, Energies, Mines et Dechets (REMD), Mme Myriam VIREVAIRE - coordonnées : 05.94.29.75.37 - remd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr

Mme Maryse GAUTHIER, retraitée, résidant à Rémire-Montjoly 97 354, est désignée par le président du Tribunal administratif de la Guyane en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique et l'avis d'enquête publique sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil – actualités – enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public – enquêtes publiques).

Les pièces du dossier pourront être consultées à la mairie de Saint-Elie, bourg de Saint-Élie – CS 36 026 - 97 312 Saint-Élie, à la mairie annexe rue du Docteur Gippet – BP 9026 – CS 36 026 – 97 300 Cayenne – mairie.stelie@orange.fr à la mairie de Mana située Place Yves Patient – 97 360 Mana – services.techniques@mairie-mana.fr à la DEAL service Pilotage et Stratégie du Développement Durable (PSDD), rue Carlos Finley – Impasse Buzaré – CS 76 003 – 97 306 – Cayenne Cedex – téléphone : 05 94 29 51 36 et 0594 29 51 50 – pr.psdd.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Horaires d'ouverture des services de la mairie et de l'annexe mairie de Saint-Elie:

- Bourg de Saint-Élie : du lundi au vendredi de 08h00 à 13h00
- Annexe à Cayenne : du lundi au vendredi de 08h00 à 13h00 et jeudi après midi de 15h00 à 17h00

Horaires d'ouverture des services de la mairie de Mana :

- Lundi, mercredi, vendredi : de 07h45 à 13h30 – Mardi, jeudi : de 07h45 à 13h30 et de 15h00 à 17h30

Horaires d'ouverture de la DEAL service PSDD unité procédures et réglementation :

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
- Lundi, mardi et jeudi : de 14h00 à 16h00

Un registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur sera ouvert à la mairie et l'annexe mairie de Saint-Elie et la mairie de Mana et accessible au public aux horaires d'ouverture de la mairie, pour recevoir les observations auxquelles pourra donner lieu ce projet. Les observations pourront également être transmises par courriel ou par écrit au commissaire enquêteur : mairie et annexe mairie de Saint-Elie et mairie de Mana, à la DEAL service PSDD en **précisant l'intitulé de l'enquête publique** – enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr ou directement au commissaire enquêteur : mgcommissaire-enqueteur@orange.fr

Le commissaire enquêteur Mme Maryse GAUTHIER recevra le public de 9 heures à 12 heures aux dates suivantes : Vendredis 01^{er} et 15 septembre 2017 à la mairie de Saint-Elie (bourg), mercredi 06 et 20 septembre 2017 à la mairie de Mana, lundi 2 octobre 2017 à l'annexe mairie de Saint-Elie (Cayenne).

Le commissaire enquêteur organisera deux réunions publiques :

- **Le samedi 16 septembre 2017 de 09h00 à 11h00**, à la Maison des Maires avenue Pasteur à Cayenne ;
- **Le jeudi 21 septembre 2017 de 15h00 à 17h30**, à la mairie de Mana, Place Yves Patient ;

Il pourra être pris connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur qui seront déposées un mois environ après la clôture de l'enquête, à la mairie de Saint-Elie, la mairie de Mana et à la DEAL, impasse Buzaré à Cayenne où le public pourra en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux pendant un an. Le rapport du commissaire enquêteur sera également consultable sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil – actualités – enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public – enquêtes publiques).

L'Adjointe du chef de service
Pilotage, Stratégie du Développement Durable



Myriam VALDES